

**ATELIER EAU POTABLE  
LE GRAND BOURG  
04/10/2023**

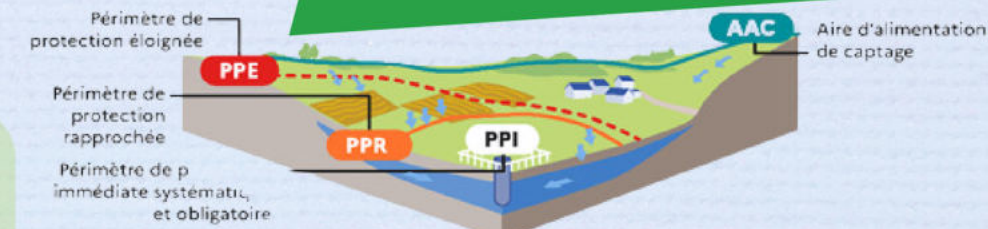
*Conception CITE des Pays Creusois*

**RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL  
OCTOBRE-NOVEMBRE 2023**

**GARTEMPE AMONT**

ÉTIENNE BOURY GILLES RICARD MICHÈLE DUBOIS REGNAULT GILBERT PASQUET  
MATHILDE BEAUVAIS JULIE LEBLANC GUY CHARIOUX PATRICK DOURDY  
GEOFFREY MOUSNIER ANNE FERANDON FLORIANE ROGER CHARLOTTE RAPP

**COMMENT FAIRE ACCEPTER  
ET RESPECTER LES DUP ?**



LA RÉGLEMENTATION INSTAURE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION AUTOUR DES CAPTAGES D'EAU, ILS SONT RENDUS OFFICIELS PAR UNE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP).

**OÙ EST  
L'INFORMATION  
SUR  
LES CAPTAGES ?**



- INSTRUCTION DES PÉRIMÈTRES ET DES SERVITUDES
- CONNAISSANCE GÉOGRAPHIQUE



- RÉALISATION DES DUP : LOCALISATION DES PARCELLES ET DES PÉRIMÈTRES



- CHAQUE STRUCTURE AEP POSSÈDE LES ARRÊTÉS SUR LES CAPTAGES DONT IL A LA COMPÉTENCE D'EXPLOITATION

DONNÉES SENSIBLES ?



- EN MAIRIE, VIA LE CADASTRE CONNAISSANCE DES PROPRIÉTAIRES MAIS PAS DES EXPLOITANTS.



- CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES/DES EXPLOITANTS

PROTECTION DES DONNÉES RGPD



PROBLÈME DE COMMUNICATION ENTRE SERVICES COMPÉTENTS



ACCORD TECHNIQUE AU CAS PAR CAS  
CONVENTIONS ENTRE STRUCTURES



RÉALISER UNE CARTE DES PÉRIMÈTRES DE CAPTAGE POUR LE PROCHAIN CONTRAT



AFFICHAGE EN MAIRIE

**COMMENT EST  
TRANSMISE  
L'INFORMATION ?**



ENVOI AUX PROPRIÉTAIRES



L'EXPLOITANT CONNAIT IL LA DUP ?  
ET EN CAS DE TRANSMISSION,  
EN CAS DE LOCATION ?



JOINDRE LA DUP AU CADASTRE ET  
LA FAIRE CONNAÎTRE PAR LE NOTAIRE  
EN CAS DE VENTE



**COMMENT FAIRE  
RESPECTER LA DUP  
SUR LE TERRAIN ?**



LE GESTIONNAIRE DE L'EAU POTABLE REÇOIT UNE ALERTE EN CAS DE NON RESPECT

- COURRIER DE RAPPEL
- VISITE DE TERRAIN



RÔLE DE POLICE DU MAIRE  
DIFFICILE À APPLIQUER SUR  
LE TERRAIN



CONSTAT DE L'INFRACTION  
PROCÈS VERBAL  
AMENDE

**MIEUX INFORMER PLUTÔT QUE SANCTIONNER.**

**SOUVENT LES MAUVAISES PRATIQUES RÉSULTENT  
D'UN MANQUE DE CONNAISSANCES DES USAGERS**



## ATELIER ZONES HUMIDES LE GRAND BOURG 06/10/2023

Conception CITE des Pays Creusois

RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL  
OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

## GARTEMPE AMONT

ÉTIENNE BOURY FLAVIEN LUTRAT MICHÈLE DUBOIS REGNAULT GILBERT PASQUET  
JULIE LEBLANC GUY CHARIOUX PATRICK DOURDY ANNE FERANDON  
CHARLOTTE RAPP MICHEL ARDILLER JEAN PIERRE BOURDET THOMAS JOUILLAT  
ANAIS LEBRUN DANIEL DUMAS GILBERT THIBORD

## POURQUOI LES ZONES HUMIDES CONTINUENT DE DISPARAITRE ?

### INFORMER SUR LE RÔLE DES ZONES HUMIDES



CERTAINES PRATIQUES AGRICOLES DOMMAGEABLES AUX ZONES HUMIDES SONT LIÉES À UNE MÉCONNAISSANCE.

RAPPELER LE RÔLE DES ZONES HUMIDES ORDINAIRES



PRIORISER LES ZONES HUMIDES SUR LES SECTEURS  
PRODUISANT DE L'EAU POTABLE



DÉMARCHE EN COURS POUR ÉVALUER LES SERVICES DE RESTITUTION D'EAU  
DES ZONES HUMIDES

AU-DELÀ DES TOURBIÈRES, LES ZONES HUMIDES « ORDINAIRES » ET LEUR BIODIVERSITÉ SONT MAL CONNUES. ON CONSTATE ÉGALEMENT DE NOMBREUX MILIEUX HUMIDES ABANDONNÉS, EN DÉPRISE AGRICOLE OU DONT LA GESTION N'EST PAS ADAPTÉE



L'ASPECT FINANCIER PARAÎT LE PREMIER  
LEVIER POUR ACCOMPAGNER LES  
CHANGEMENTS DE PRATIQUES.

LES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES SONT  
INTÉRESSANTES, SI LA CONTRACTUALISATION A ÉTÉ FORTE SUR LE  
PRÉCÉDENT CONTRAT, L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE EST EN BAISSÉ POUR  
2023

EN ÉTÉ, LES VACHES SONT ENVOYÉES AUX PRÉS HUMIDES POUR ABREUVEMENT, MAIS AVEC LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE, ILS SONT SECS, CE QUI ACCENTUE LE PIÉTINEMENT ET LA DÉGRADATION  
DU MILIEU.



POUR L'ABREUVEMENT, DIFFICULTÉ DE PROTÉGER LES BERGES SUR LES PETITS COURS D'EAU, LA POSE D'UNE CLÔTURE PEUT  
ENTRAÎNER UNE AUGMENTATION DU TEMPS D'ENTRETIEN.

### FACILITER UNE MEILLEURE GESTION

DÉPRISE DES PRÉS DE FONDS : LES MACHINES SONT TROP VOLUMINEUSES POUR Y ACCÉDER, LE MILIEU SE FERME, LE PÂTURAGE  
N'EST PLUS PERTINENT ET LA ZONE HUMIDE S'ASSÈCHE.

RISQUE DE DÉVELOPPEMENT DE PLANTES ALLERGÈNES ET DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



INTÉGRER LES COÛTS D'ENTRETIEN DES ZH DANS LA GESTION DES EXPLOITATIONS.

- CALCULER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES ZONES HUMIDES AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION
- REVERSER UNE COMPENSATION À L'AGRICULTEUR, VIA UNE SOLIDARITÉ DE BASSIN, DE L'AVANT VERS L'AMONT, VIA UN ÉQUILIBRE DES TAXES GEMAPI.

RÉORIENTER LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU VERS DES ACTIONS DE PRÉSERVATION ET PAS SEULEMENT  
DES ACTIONS DE RESTAURATION.

DÉVELOPPER À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES, UN OUTIL QUI PERMETTRAIT  
L'ACQUISITION DE CERTAINES ZONES HUMIDES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VIA LA TAXE D'AMÉNAGEMENT.



OUTIL CARTOGRAPHIQUE RÉALISÉ  
À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA  
VIENNE MAIS PEU ADAPTÉ AUX  
COMMUNES

### CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DES ZONES HUMIDES



RÉALISER UNE CARTE DES  
ZONES HUMIDES PAR COMMUNE  
POUR MIEUX CONNAÎTRE ET  
INTERVENIR.

POSSIBILITÉ D'ÉTUDES LOCALES AU CAS PAR CAS  
À CONSTRUIRE EN PARTENARIAT SELON LE BESOIN



UN DOCUMENT D'URBANISME DANS LEQUEL FIGURENT LES ZONES HUMIDES PARAÎT NÉCESSAIRE



S'APPUYER SUR LE ZONAGE D'EXPANSION DES CRUES,  
QUI PERMET UNE ÉCHELLE PLUS LOCALE UN OUTIL  
D'AIDE À LA DÉCISION À FINALISER DANS LE CADRE DU  
PROCHAIN CONTRAT ?

## ÉQUILIBRER LES BESOINS ÉCONOMIQUES D'INTÉRÊTS IMMÉDIATS, ET LES INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES DES ZONES HUMIDES.



**ATELIER EAU &  
AGRICULTURE  
LE GRAND BOURG  
11/10/2023**

Conception CPE des Pays Creusais

**RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL**

OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

**GARTEMPE AMONT**

FLAVIEN LUTRAT CHARLOTTE RAPP THOMAS JOUILLAT JULIE LEBLANC  
BENJAMIN ROUGERIE MICHELE DUBOIS REGNAULT GUY CHARIOUX ANNE FERANDON  
ALAIN BOYRON CÉLINE RENAULT SYLVAIN BRUNET GRÉGOIRE GAS-CLAVAUD

**COMMENT ASSURER L'AUTONOMIE EN  
EAU DES EXPLOITATIONS ET  
PROTÉGER LA MORPHOLOGIE DES  
COURS D'EAU ?**



ÊTRE AUTONOME POUR ABREUVER LE BÉTAIL TOUT EN ÉVITANT  
LE PIÉTINEMENT DU RÉSEAU DE « CHEVELUS »  
QUELS LEVIERS POUR ASSURER L'EAU AUX ANIMAUX ?



LE DIAGNOSTIC AGRICOLE SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES TEND VERS UNE AUGMENTATION DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN GRANDES CULTURES. SYSTÈMES MOINS CONTRAIGNANT QUE L'ÉLEVAGE, MAIS QUI PEUT AVOIR IMPACTS POTENTIELS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU, SUR L'ÉROSION DES SOLS...  
IL Y A UNE NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME D'ÉLEVAGE EXTENSIF.  
UN CONSTAT EST FAIT SUR LA RECHERCHE D'AUTRES DÉBOUCHÉS POUR SE DIVERSIFIER : BIOMASSE, MÉTHANISATION...

**RÉCUPÉRER  
ET STOCKER  
L'EAU  
DE PLUIE**



**CUVES ENTERRÉES**

PRENDRE EN COMPTE LA QUESTION SANITAIRE LORS DU STOCKAGE.  
POUR L'ABREUVERNENT UN RETRAITEMENT ET MINÉRALISATION SONT NÉCESSAIRES.  
LES MINI STATIONS DE TRAITEMENT SONT DES ÉQUIPEMENTS RENTABLES.



**STOCKAGE EN SURFACE EN BÂCHE SOUPLE**

RISQUE IMPORTANT DE MONTÉE EN TEMPÉRATURE DE L'EAU.  
BESOIN DE DÉTERMINER LA QUANTITÉ JUSTE À STOCKER POUR LES  
BESOINS DU TROUPEAU SINON DÉGRADATION DE LA QUALITÉ.

Le CIIRPO

MISE EN PLACE D'UN SUIVI DES CONSOMMATIONS EN EAU DES OVINS ET  
NOMBREUX AMÉNAGEMENTS.  
CRÉATION D'UN FORAGE  
PROJET DE STOCKAGE DE L'EAU DE TOITURE À L'ÉTUDE

**FORER**

PERMET UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU  
TECHNIQUE PAS TOUJOURS RÉALISABLE: ABSENCE DE RESSOURCE PÉRENNE, POSITIONNEMENT DE  
LA RESSOURCE NE PERMETTANT PAS DE RÉALISER LE FORAGE D'UN POINT DE VUE RÉGLEMENTAIRE  
(DISTANCE BÂTIMENT PAR EXEMPLE)

UTILISER D'ANCIENS CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, EXEMPLE DU SIASEBRE.  
RECENSER LES ANCIENS CAPTAGES SUR LE PROCHAIN CONTRAT  
REPARTIR DES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS QUI PARFOIS DEMANDENT SIMPLEMENT UNE REPRISE



**DÉCONNECTER  
L'ABREUVERNENT  
DU COURS  
D'EAU**

**LA POMPE À MUSEAU**

FRILOSITÉ DES ÉLEVEURS  
FONCTIONNE POUR DE PETITS TROUPEAUX,  
SI TROUPEAU PLUS IMPORTANT, ÉQUIPEMENT COUTEUX À METTRE EN PLACE  
ET RISQUE D'INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'EAU.  
PARFOIS MANQUE D'ÉDUCATION DES ANIMAUX  
LE COURS D'EAU DOIT ÊTRE ADAPTÉ, LIMITE DE RELEVAGE DE 7 MÈTRES.



**LE BÉLIER HYDRAULIQUE**

PENTE NÉCESSAIRE AVEC UN DÉNIVELÉ D'EAU OU DU COURANT,  
REMONTÉE D'EAU PERMANENTE, COMMENT GÉRER LE DÉBORD ?  
ENVIRON IL RÉCUPÉRÉ POUR 7 L PRÉLEVÉS,  
BESOIN D'UNE RESSOURCE EN EAU IMPORTANTE



**UTILISER  
L'EAU DES  
ÉTANGS**

BESOIN DE VALIDER LE NIVEAU ET LA QUALITÉ DE L'EAU  
ESTIMER LES INVESTISSEMENTS POUR UN ABREUVERNENT DES ANIMAUX

RECENSER LES USAGES DES PLANS D'EAU  
AGIR SUR LA QUALITÉ DE L'EAU



**ÉVITER L'ABREUVERNENT "SAUVAGE" ET  
LA PRISE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE.  
RÉFLÉCHIR À DIVERSIFIER LES SOURCES  
D'APPROVISIONNEMENT.**



**ATELIER CONTINUITÉ  
ÉCOLOGIQUE  
LE GRAND BOURG  
13/10/2023**

Conception CPE des Pays Creusois

**RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL**

OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

**GARTEMPE AMONT**

FLAVIEN LUTRAT CHARLOTTE RAPP GILBERT PASQUET JULIE LEBLANC  
BENJAMIN ROUGERIE MICHELE DUBOIS REGNAULT GUY CHARIOUX ANNE FERANDON  
ALAIN BOYRON GEORGES DURAND LUCIEN DORÉ ANNE MARIE DORÉ  
ETIENNE BOURY GALADRIEL GASTALDO SOLÈNE CHAPPE EVA LABRUME  
COLOMBE DESTLAT YVES DELUCHAT IRÈNE DELUCHAT FRANCK CHATIGNOUX  
ALEXANDRE JAMOT

**COMMENT FACILITER LA DISCUSSION  
ET LES ACTIONS AVEC LES  
PROPRIÉTAIRES D'ÉTANGS ET DE  
MOULINS ?**



CONSTAT DE LA PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA VOLONTÉ DE L'ÉTAT D'ALLER D'AVANTAGE VERS UN EFFACEMENT QUE VERS D'AUTRES TYPES DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ, COMMENT INFLÉCHIR CETTE VOLONTÉ NATIONALE ?



PRIVILÉGIER LA DÉCONNEXION DES PLANS D'EAU DU COURS D'EAU PLUTÔT QU'UN EFFACEMENT SYSTÉMATIQUE, LES AIDES EUROPÉENNES SERAIENT À SIMPLIFIER POUR BÉNÉFICIER DES AIDES AUX TRAVAUX.



SELON LES PROPRIÉTAIRES PRÉSENTS, BESOIN D'INFORMATION, DE TRANSPARENCE SUR LES NORMES ET LES CRITÈRES DE CHOIX.

CLARIFIER POURQUOI CERTAINS SEUILS EMPÊCHENT LES POISSONS DE PASSER MAINTENANT ALORS QU'ILS PASSAIENT AVANT



APPLICATION DIFFÉRENTE DE LA RÉGLEMENTATION SELON LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES. LE DISCOURS DÉCOURAGE LES TRAVAUX ET PRÔNE L'EFFACEMENT SYSTÉMATIQUES DE SEUILS OU DES ÉTANGS



BESOIN D'UN DIAGNOSTIC IMPARTIAL LORS DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AVEC UNE VISITE DE TERRAIN ET UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ENTRE LES SERVICES ET LE PROPRIÉTAIRE. LE FINANCEUR NE DOIT PAS ÊTRE LE SEUL À DÉCIDER

**ENTRE  
ORIENTATIONS  
NATIONALES  
ET RÉALITÉS  
LOCALES**

LA RÉGLEMENTATION, LES OBJECTIFS ET LES AIDES FINANCIÈRES CHANGENT OU ÉVOLUENT RÉGULIÈREMENT. LA MISE EN PLACE DE CES ÉVOLUTIONS EST SOUVENT DIFFÉRENTE D'UN DÉPARTEMENT À L'AUTRE, CE QUI NE FACILITE PAS LA COMPRÉHENSION, LE DIALOGUE ET L'ADHÉSION DES PROPRIÉTAIRES



LA LIBRE CIRCULATION DE LA FAUNE EST UNE FINALITÉ COMMUNE ENTRE TECHNICIENS ET PROPRIÉTAIRES D'OUVRAGES .

**ENTRE  
TECHNICIENS  
ET  
PROPRIÉTAIRES**



L'ENJEU DU PATRIMOINE EST PARTAGÉ



FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS SUR LE SUJET ET SUR LE RÔLE DES TECHNICIENS RIVIÈRE, ÉVITER LES ÉTIQUETTES POUR FAVORISER UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

**ENTRE  
MOULINS  
ET  
ÉTANGS**



RÉFLÉCHIR AUX USAGES DES ÉTANGS AVANT D'AGIR



LES PROPRIÉTAIRES METTENT EN AVANT L'INTÉRÊT DES OUVRAGES POUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

**POUR AGIR SUR LA "CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE", NE PAS  
LIMITER LE SUJET À L'EFFACEMENT DES OUVRAGES,  
RÉFLÉCHIR SUR LE TERRAIN AU CAS PAR CAS.**



**ATELIER EAU &  
AGRICULTURE  
CHATEAUPONSAC**

11/10/2023

Conception CPE Val de Gartempe

**RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL**

OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

**GARTEMPE AMONT**

ÉTIENNE BOURY – CHARLOTTE RAPP – THOMAS JOUILLAT – RÉGINE BOUYAT  
JEAN-CLAUDE CARDINAL – JULIE LEBLANC – BENJAMIN ROUGERIE – JEAN TINLOT  
PATRICIA MARCOUX LESTIEUX – PASCAL BARAUD – ELODIE BLANCHARD

**COMMENT MAINTENIR LES  
PRAIRIES HUMIDES  
AGRICOLES ?**

**FAVORISER  
L'ÉLEVAGE EN  
PRAIRIES  
HUMIDES**



**LA PRAIRIE RECULE, L'ENFRICHEMENT ET LA GRANDE CULTURE GAGNENT  
LE NOMBRE D'AGRICULTEURS RECULE POUR UNE MÊME SURFACE EXPLOITÉE**



**LEVER UN FINANCEMENT À DESTINATION DE L'ÉLEVAGE  
EN PRAIRIE HUMIDE GRÂCE AU CTMA  
(MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES CLIMAT SUR L'ENJEU "EAU")**



**QUELS CRITÈRES RETENIR ?**

**PROMOUVOIR DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES COMPATIBLES ET VIABLES  
(AGROÉCOLOGIE, AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS...)  
EXISTE EN MARÂCHAIGE, FAIRE CONNAÎTRE EN ÉLEVAGE  
ET EN GRANDES CULTURES.**

**ACCOMPAGNER LES REPRENEURS POTENTIELS  
POUR S'INSTALLER (UNE CELLULE À L'IMAGE DE CE  
QUI ÉTAIT FAIT PAR L'EX-RÉGION LIMOUSIN ?)**



**QUI POUR PORTER L'ACTION ?**

**DÉVELOPPER LA CONTRACTUALISATION  
(BAUX RURAUX À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES, CONTRATS DE  
PÂTURAGE..  
MISE A DISPOSITION DES TERRES ACQUISES PAR LA COLLECTIVITÉ, LE CEN,  
TERRES DE LIEN, ESPACES NATURELS SENSIBLES...**

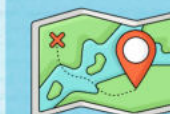
**COMMUNIQUER  
SUR LES ATOUTS DES  
ZONES HUMIDES  
POUR L'AGRICULTURE**



**ÊTRE PARTIE PRENANTE DES FORMATIONS  
AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES**



**S'APPUYER SUR DES TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS DONT LES  
SYSTÈMES SONT ÉCONOMIQUEMENT VIABLES**



**ZONER LES ZONES HUMIDES  
(INVENTAIRE) ET LES INSCRIRE DANS  
LES DOCUMENTS D'URBANISME (PLU)**



**DÉCONNECTER  
L'ABREUVEMENT BOVIN  
DU COURS D'EAU**

**CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE DE CLÔTURES LE LONG DES  
COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES LES PLUS SENSIBLES.**

**CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'ABREUVOIRS.**

**DESCENTE AMÉNAGÉE EN BERGE , ABREUVOIR GRAVITAIRE, POMPE DE  
RELEVAGE SOLAIRE, REPRISE D'UN ANCIEN RÉSEAU DE DRAINAGE ?  
PRISE D'EAU DEPUIS UN ÉTANG ?**

**L'ÉLEVAGE EN SYSTÈME PRAIRIE EST SOUVENT  
COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX DE L'EAU.  
(SI BIEN GÉRÉ : MAINTIEN DES SOLS, INFILTRATION MAJORÉE,  
RÉSERVE EN EAU, VÉGÉTATION ESTIVALE, BIODIVERSITÉ...**



**ATELIER CONTINUITÉ  
ÉCOLOGIQUE  
CHÂTEAUPONSAC**

13/10/2023

Conception CPE Val de Garonne

**RENOUVELLEMENT  
CONTRAT TERRITORIAL**

OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

**GARTEMPE AMONT**

MARCEL CHABASSIER – DOMINIQUE DELAGE – MICHEL ARDILLIER – JEAN TINLOT  
OTTO HOFFMANN – GUYSLAINE DAUBY – JACQUES DAUBY – GILBERT DEVEAULTOUR  
GENEVIÈVE DEVEAULTOUR – CHARLOTTE RAPP – ETIENNE BOURY

**QUELS SONT LES ÉLÉMENTS  
DÉCLENCHEURS POUR QUE LES  
PROPRIÉTAIRES ACCÈDENT À LA MISE  
EN CONFORMITÉ DE LEUR BIEN ?**



**RÉTABLIR  
LE DIALOGUE ET LA  
CONFIANCE ENTRE  
PROPRIÉTAIRES ET  
L'ADMINISTRATION**

**X** LES PROPRIÉTAIRES N'OSENT PAS DEMANDER CONSEIL À L'ADMINISTRATION POUR AMÉLIORER LA GESTION DE LEUR OUVRAGE DE PEUR D'ÊTRE SOUMIS A DES OBLIGATIONS.

ILS PRÉFÈRENT SE FAIRE OUBLIER ET NE RÉPONDENT PAS AUX COURRIERS. IL N'Y A GÉNÉRALEMENT PAS DE SANCTION (POLITIQUE APAISÉE).

EN CONSÉQUENCE, DE NOMBREUX PROPRIÉTAIRES N'ONT PAS CONNAISSANCE DES BONNES PRATIQUES DE GESTION.

SI L'ADMINISTRATION ALLAIT AU BOUT DE SES PROCÉDURES,  
LE MESSAGE PASSÉ SERAIT PLUS CLAIR

HYDROÉLECTRICITÉ, BESOIN D'UNE RÉPONSE ADMINISTRATIVE CLAIRE AVANT D'INVESTIR DANS UN DISPOSITIF EN FAVEUR DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE.

ORGANISER DES TEMPS DE MÉDIATION ENTRE LA "POLICE DE L'EAU" ET LES PROPRIÉTAIRES  
(EX : DIFFUSION DE LA MÉTHODE DU RÉGLEMENT D'EAU) ?

DIFFUSER UNE INFORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES OUVRAGES  
(DIFFUSION DU GUIDE PRATIQUE, ÉDITION D'UN GUIDE DE GESTION, ÉTABLIR UN LABEL "BONNE GESTION" ?)



ORGANISER UN TEMPS DE RÉUNION POUR PARTAGER LE PROBLÈME ET TROUVER COMMENT LES PROPRIÉTAIRES POURRAIENT AGIR ?  
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MOULIN NOUVELLE-AQUITAINE

CHERCHER À FAIRE CONVERGER L'USAGE ET L'ENJEU DU BIEN COMMUN

**IMPLIQUER  
LES PROPRIÉTÉS  
SANS USAGE**



IDENTIFIER LES OUVRAGES SANS USAGE ET RETROUVER LES PROPRIÉTAIRES POUR LES IMPLIQUER (CADASTRE)

DANS LE CADRE DES SUCCESSIONS OU D'INDIVISIONS, L'ATTACHEMENT AUX OUVRAGES GÉNANT LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE EST MOINS FORT

LEUR PROPOSER UNE ACQUISITION  
QUI ? SYNDICAT, COMMUNE, CEN, LOGRAMI, FÉDÉRATION DE PÊCHE... ?  
A QUEL CÔT ? (BIEN FINANÇÉ)

LA RÉGLEMENTATION, LES OBJECTIFS ET LES AIDES FINANCIÈRES CHANGENT OU ÉVOLUENT RÉGULIÈREMENT. LA MISE EN PLACE DE CES ÉVOLUTIONS EST SOUVENT DIFFÉRENTE D'UN DÉPARTEMENT À L'AUTRE, CE QUI NE FACILITE PAS LA COMPRÉHENSION, LE DIALOGUE ET L'ADHÉSION DES PROPRIÉTAIRES



SUR LA BASE DU VOLONTARIAT, LES OPÉRATIONS D'EFFACEMENT PEUVENT-ÊTRE AUJOURD'HUI FINANCÉES À 100% PAR DE L'ARGENT PUBLIC

**DIMINUER LE  
RESTE À CHARGE  
DES PROPRIÉTAIRES**

LA MOBILISATION DE FONDS PRIVÉS (FONDATIONS, MÉCÉNAT, CROWDFUNDING PEUT DIMINUER LE RESTE À CHARGE ET IMPULSER L'ACTION POUR LES AUTRES CHOIX, SEUIL PSYCHOLOGIQUE FIXÉ À 10 000€)



INTÉGRER LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LE FINANCEMENT DE L'ACTION DE MISE EN CONFORMITÉ.



L'ARGENT PUBLIC DOIT-ILS SERVIR À METTRE AUX NORMES DES OUVRAGES ILLÉGAUX ?



LA MISE EN PLACE DE VANNAGES AUTOMATIQUES OU DE PERSONNEL DÉDIÉ AUX MANOEUVRES N'EST ENVISAGEABLE QUE SI LES OUVRAGES ONT AU PRÉALABLE ÉTÉ MIS EN CONFORMITÉ.

**POUR AGIR SUR LA "CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE",  
LES PROPRIÉTAIRES ONT UN RÔLE À JOUER (BONNE GESTION).  
L'AQUISITION D'OUVRAGES ABANDONNÉS POURRAIT SE  
RÉVÉLER EFFICACE**